



Bruxelles, le 10 novembre 2014

PUBLICATION DES DÉCLARATIONS INTERMÉDIAIRES

Nous tenons à vous informer que, suite à la suppression par l'Arrêté Royal du 26 mars 2014 de l'obligation de publication des informations trimestrielles, nous avons décidé de ne plus publier les déclarations intermédiaires. Nous continuons à publier les résultats semestriel et annuel conformément aux dispositions légales.

Marc du BOIS
Administrateur délégué
Tel : 32/2/702.38.21

Didier DE SORGHES
CFO
Tel : 32/2/702.38.71

www.spadel.com